

Le 8 juin 2011

Concours Talents de la création d'entreprise 2011

Les lauréats régionaux sont connus : quatre entrepreneurs représentent l'Auvergne !

Les jurys viennent de désigner quatre lauréats du Concours Talents en Auvergne parmi les 21 candidats qui ont présenté leur projet d'entreprise.

Créé en 1997 par BGE (ex-Boutiques de Gestion), le Concours Talents de la création d'entreprise a pour objectif de révéler une nouvelle génération d'entrepreneurs responsables et de valoriser les réseaux qui les conseillent et les accompagnent. Il récompense des entrepreneurs créateurs de richesse économique, d'emploi et de lien social.

Découvrez le palmarès « Talents 2011 » de votre région

Catégorie Artisanat et Commerce – Archerie des Volcans (SARL) – Clermont-Ferrand (63)

Passionné de tir à l'arc, Anthony Rouger a inauguré en juin 2010 l'Archerie des Volcans, un commerce spécialisé dans la vente, le conseil et la réparation de matériel d'archerie dédié à toutes les pratiques, du loisir à la compétition. Tout juste âgé de 25 ans, le lauréat a ouvert une boutique de 120m² et lancé un site Internet de vente en ligne. Il met également à la disposition de ses clients un atelier de réparation et un stand de tir. S'appuyant sur ses compétences techniques et son expérience acquises dans cette discipline, il répond aux attentes des pratiquants, archers et clubs de sa région. Dès la rentrée prochaine, le créateur envisage de prendre un jeune en contrat d'apprentissage.

Catégorie Economie sociale – Combrailles Durables (SCIC) – Loubeyrat (63)

Isabelle Garderes est à l'origine du projet Combrailles Durables, lancé en septembre 2010. Epaulée par 5 associés, elle a développé cette SCIC dédiée à la production et la vente d'énergies renouvelables pour financer localement des actions citoyennes de « déconsommation » énergétique, à travers l'amélioration thermique de bâtiments, et des séances de formation à l'économie d'énergie. Avec EDF, son principal client, cette structure souhaite mobiliser un grand nombre de coopérateurs en proposant une alternative « écolo » crédible et viable, sur le plan thermique et économique. Employant déjà un salarié, la lauréate souhaite créer un nouvel emploi à moyen terme.

> **Organisateurs et Partenaires :**

Le concours Talents est organisé par BGE avec ses partenaires : Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, Agence nationale des services à la personne, Crédit Mutuel, Agefiph, Crédit Coopératif, Oséo, DIESE, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Dynamique Entrepreneuriale.

> **Contact presse :**

Ancian Communication Paris

Tél : 01 53 20 96 24

Sylvie Ancian : 06 86 43 68 04 - Gabriel Viry : 06 24 34 05 41

Catégorie Services – Sac à Malice (SARL) – Billom (63)

Confrontées aux difficultés de gardes d'enfants en zone rurale, Sophie Collas-Grenier et Isabelle Biard se sont associées pour créer Sac à Malice, en avril 2010, une SARL dédiée aux services à la personne. Intervenant sur la ville de Billom et ses environs, l'entreprise propose diverses prestations ponctuelles ou régulières : travaux ménagers, gardes d'enfant, courses, transport, jardinage, petit bricolage, etc. Elle assure également la maintenance et la vigilance du domicile en cas d'absence de l'occupant (ouverture de volets, ramassage du courrier, etc). Accompagnée par la BGE ADRET, l'entreprise compte déjà 6 salariés et prévoit la création de 10 emplois sous 3 ans.

Catégorie Dynamiques rurales – Marcial GARCIA EIRL (EIRL) à Espirat (63)

Marcial Garcia se passionne pour les travaux de maçonnerie depuis son adolescence, mais ce n'est qu'à 37 ans qu'il décide d'en faire son métier. Après avoir occupé divers postes de technicien de maintenance pendant plus de 15 ans, il reprend une formation et décroche, en 2009, un CAP de Plâtrier-Plaquistes puis, en 2010, un CAP de Peintre Applicateur de Revêtement. Encouragé par ces succès et désireux d'être son « propre patron », Marcial crée son entreprise individuelle, en janvier 2011. Il propose un vaste panel de services d'aménagement et rénovation d'intérieur (isolation, plâtre, peintures, sols, huisseries, décoration...). Accompagné dans son parcours par la BGE ADRET, l'entrepreneur continue de se former régulièrement pour être à la pointe des tendances et des techniques. Son objectif : devenir un éco-artisan.

Nous tenons les coordonnées des lauréats à votre disposition.

Un gage de reconnaissance professionnelle et médiatique

Sur 1661 dossiers déposés, un chiffre en hausse de 23% par rapport à 2010, 500 candidats environ ont été sélectionnés dans toute la France pour être auditionnés par des jurys régionaux, réunissant des structures d'accompagnement à la création d'entreprise, des élus et journalistes locaux, d'anciens lauréats, des entreprises locales et des partenaires...

Avec les lauréats auvergnats, près de 100 candidats seront désignés lauréats régionaux durant le mois de juin. Ils remporteront un prix de 1 000 à 3 000 euros et une campagne de communication régionale. Ces lauréats seront labellisés « Talent » de la création d'entreprise, ce qui est un précieux atout pour un entrepreneur qui voit son projet reconnu par tous les acteurs de la création d'entreprise, de grandes entreprises françaises et les institutionnels mobilisés pour révéler les talents d'aujourd'hui... Ces lauréats régionaux concourent pour un prix national qui sera remis en novembre à Bercy.

Talents est le premier concours régional et national de la création d'entreprise.

Plus d'informations : www.concours-talents.com

> Organismes et Partenaires :

Le concours Talents est organisé par BGE avec ses partenaires : Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, Agence nationale des services à la personne, Crédit Mutuel, Agefiph, Crédit Coopératif, Oséo, DIESE, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Dynamique Entrepreneuriale.

> Contact presse :

Ancian Communication Paris

Tél : 01 53 20 96 24

Sylvie Ancian : 06 86 43 68 04 - Gabriel Viry : 06 24 34 05 41

